



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

Liberté
Égalité
Fraternité

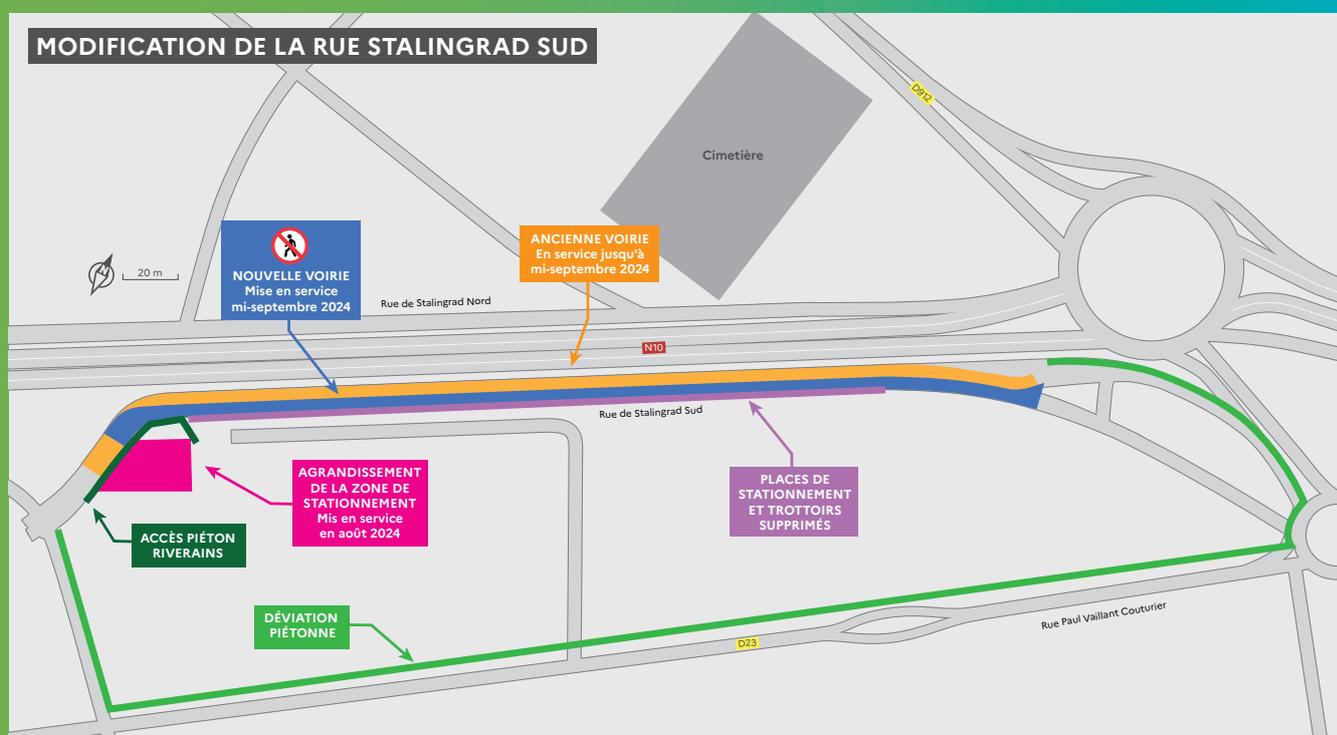
Direction régionale et interdépartementale
de l'environnement, de l'aménagement
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

**REQUALIFICATION
DE LA RN10**
TRAPPES

FLASHINFO

N°18 JUILLET 2024



RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE STALINGRAD SUD

Dans le cadre de l'opération d'enfouissement de la RN10 à Trappes, la rue Stalingrad Sud doit être réaménagée et décalée vers le sud pour libérer les emprises nécessaires aux travaux de dénivellement pour toute la durée du chantier. Compte tenu des emprises foncières limitées, ces travaux conduiront à supprimer le stationnement le long de la rue, et s'accompagneront d'une suppression des trottoirs piétons qui nécessiteront d'interdire cette rue aux piétons. La circulation automobile ne sera pas concernée par ces restrictions.

- 6 nouvelles places seront aménagées au début de la rue Stalingrad Sud ;
- Un accès piéton sera maintenu jusqu'à l'immeuble au 2 rue Stalingrad Sud, et le reste de la rue sera interdit aux piétons. Ceux-ci pourront se reporter sur l'avenue Paul Vaillant Couturier afin d'accéder à la traversée piétonne de la RN10.

Plus d'informations :

@ rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Opération
cofinancée avec :



Yvelines
Le Département



Les travaux commenceront à partir du 5 août 2024. Des travaux de dépollution pyrotechnique seront également réalisés sur la zone à compter du 19 août. Ils pourront entraîner, en cas de découverte d'engins pyrotechniques, des restrictions supplémentaires à l'initiative des services préfectoraux pour assurer la sécurité des usagers et des riverains.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pendant la Seconde Guerre Mondiale, plusieurs villes de la banlieue parisienne ont été la cible de bombardements. Trappes, notamment, a subi des attaques aériennes en 1944. Aujourd'hui, cet épisode historique nécessite une opération préalable aux travaux de terrassement ou de creusement, appelée dépollution pyrotechnique.

Cela consiste à vérifier l'absence de bombes non explosées enfouies sous terre. Un premier contrôle est effectué jusqu'à 3 mètres de profondeur. Si les travaux nécessitent de creuser au-delà, de nouvelles vérifications sont réalisées à intervalles réguliers.

Si un objet est trouvé, les services de déminage interviennent pour sécuriser la zone et retirer l'engin pyrotechnique. Des périmètres de sécurité spécifiques peuvent alors être mis en place sous le commandement des services de la préfecture pour assurer la sécurité des riverains pendant ces opérations.

UN AGENT DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

Aissata Niang, habitante des Yvelines aguerrie aux missions de médiation et communication de proximité, sera votre interlocutrice dédiée. Elle assurera une permanence à la mairie de Trappes le mardi et le vendredi de 10h à 13h. Elle sera présente ponctuellement sur le chantier ou lors d'événements, avec pour missions :



Aissata Niang,
agent de proximité

COMMENT CONTACTER L'AGENT DE PROXIMITÉ ?



Par téléphone au 06 21 31 58 25



par mail : aissata.niang@i-carre.net



Ses permanences auront lieu dans la salle des permanences de l'Hôtel de Ville, située à l'arrière de la mairie avec un accès depuis le parking, le mardi et le vendredi de 10h à 13h.